

Neuchâtel, le 15 janvier 2025

Mise au concours de résidences artistiques à Bruxelles, à Gênes et au Tessin

La Ville de Neuchâtel entame l'année 2025 avec de belles perspectives pour les artistes habitant ou entretenant des liens étroits avec notre commune : trois résidences artistiques sont mises au concours en Suisse et à l'étranger. Cet automne, trois lauréat-es pourront bénéficier de 6 mois dans la ville cosmopolite de Bruxelles, du climat doux de Gênes pendant 3 mois ou encore d'un mois au Tessin dans une nature luxuriante et inspirante.

Résidence à Bruxelles du 1^{er} septembre 2025 au 28 février 2026

Fruit d'une collaboration entre collectivités de l'arc jurassien, une résidence artistique à Bruxelles sera mise à disposition pour un-e artiste neuchâtelois-e dès septembre prochain. Cet atelier-appartement se situe dans le quartier central de Schaerbeek et propose un espace meublé d'environ 140m². Il convient particulièrement pour une pratique en arts visuels.

L'atelier-appartement est mis à disposition gratuitement durant 6 mois, complété par une bourse de 1'500 francs par mois. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphone sur place sont à la charge du-de la bénéficiaire.

Renseignements supplémentaires : <https://ateliersuisse-bruxelles.ch>

Résidence à Gênes du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025

La Conférence des villes en matière culturelle gère plusieurs ateliers artistiques, dont l'un se situe à Gênes. C'est au tour de la Ville de Neuchâtel de le mettre à disposition d'un-e artiste neuchâtelois-e, tous domaines confondus, entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2025. L'offre comprend la gratuité du logement et une bourse de 5000 francs pour l'entier du séjour.

Renseignements supplémentaires : <https://skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers>

Résidence « famille » au Tessin du 21 septembre au 19 octobre 2025

En collaboration avec la Fondation Eduard Bick, la Ville de Neuchâtel met au concours une résidence artistique dans les Centovalli au Tessin. Le logement pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes, la résidence est plus particulièrement destinée à un collectif ou à un-e/des artiste-s avec famille (enfants en âge scolaire). Tous les domaines artistiques sont concernés et les candidatures solos sont aussi bienvenues.

La Casa Cecilia est une ancienne maison tessinoise en pierre, sur plusieurs étages. Elle se trouve dans un environnement calme et quelque peu isolé, au cœur d'un écrin de nature très apprécié. La bourse comprend la mise à disposition de la Casa Cecilia pendant un mois et d'une bourse de 2000 à 4000 francs (artiste individuel-le ou collectif). Les frais de voyage, de nourriture et de téléphone sur place sont à la charge de l'artiste ou des artistes lauréat-e-s.

Comment postuler ?

Si vous êtes artiste-s, domicilié-e-s à Neuchâtel ou ayant des liens étroits avec la capitale cantonale (comprenant les localités de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin), et que l'un de ces séjours vous intéresse, vous pouvez envoyer votre candidature, incluant un CV et une lettre de motivation décrivant votre projet artistique, par courriel à : culture.vdn@ne.ch

Objet du courrier : Candidature pour résidence Bruxelles / Gênes / Tessin

Délai : 11 avril 23h59

Informations supplémentaires : www.neuchatelville.ch/residences-artistiques
et culture.vdn@ne.ch

La Ville de Neuchâtel accorde une attention particulière à promouvoir la diversité des parcours de vie et de genre.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

